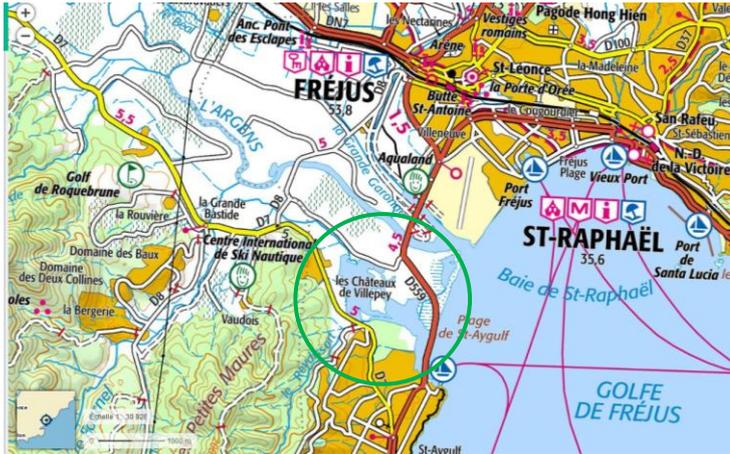


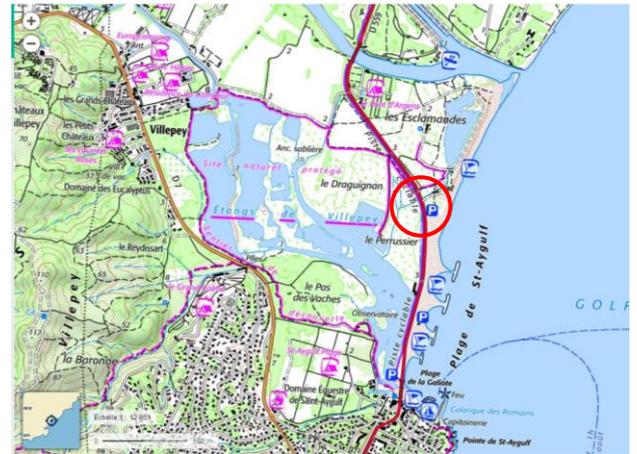
Sortie botanique – Fréjus, Étangs de Villepey (83) – 10 juin 2024

Cette dernière sortie de la saison 2023-2024 concerne une zone humide assez étendue de la Côte varoise : les Étangs de Villepey, sur la commune de Fréjus. La visite se fait en suivant des sentiers aménagés.

Malheureusement, il n'est plus possible de faire le tour complet des étangs en restant sur le rivage, certains ponts n'étant plus accessibles. Nous avons dû emprunter, sur une partie de l'itinéraire, quelques rues adjacentes et traverser des champs avant de rejoindre l'autre côté et terminer la boucle, le tout sous un soleil qui commençait à devenir brûlant.



Situation par rapport à Fréjus et Saint-Raphaël.



Les Étangs de Villepey. En rouge le lieu de rendez-vous.

Nous avons relevé un nombre relativement peu élevé d'espèces (132), on en retrouvera la liste détaillée à part sur notre site (par stations, par ordre alphabétique et par familles).

Les Étangs de Villepey

C'est un espace naturel protégé de 271 ha qui a été formé dans le delta de l'Argens, par les divagations du fleuve au fil des siècles et par les activités humaines d'extraction de sable. Il est aujourd'hui la propriété du Conservatoire du Littoral, qui s'efforce de protéger et mettre en valeur les paysages, la flore et la faune.



Ce site est classé en Z.N.I.E.F.F. et inclus dans le périmètre du site NATURA 2000 Embouchure de l'Argens.

Remarquable du fait des échanges continus entre eaux douces et marines, ce site est constitué d'une mosaïque de milieux spécifiques, tels qu'étangs, lagune, vasière, sansouïre, prairies humides et sèches, dunes, ripisylve, pinède... Ce vaste éventail d'habitats favorise la présence d'une faune (oiseaux et insectes surtout) et d'une flore diversifiées et particulières.

Du parking de la plage aux premières pelouses au bord de l'étang

Le rendez-vous était donné sur le long parking de la Plage des Esclamandes, payant en ce début de saison estivale.

Nous avons emprunté la voie piétonne longeant la route, jusqu'à l'accès à l'étang et au camping.

Le long de celle-ci, nous avons surtout remarqué la présence abondante de l'Anacycle radié (*Anacyclus radiatus*), de la Chicorée (*Cichorium intybus*), du Crépis à feuilles de pissenlit (*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*), de la Grande Mauve (*Malva sylvestris*), de la Scabieuse maritime (*Scabiosa atropurpurea*), de la Vipérine commune (*Echium vulgare*), de la Queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*), de la Carotte sauvage (*Daucus carota* subsp. *carota*) et de la Chondrilla à tige de jonc (*Chondrilla juncea*).

Les Tamaris (*Tamarix gallica* et peut-être *Tamarix africana*) forment une haie assez importante entre cette voie et l'étang. Dans l'eau, on distingue la présence du Roseau (*Phragmites australis*).



La voie piétonne et les tamaris.



Anacyclus radiatus (Anacycle radié)
Cette espèce attire de nombreux insectes et acariens.

L'accès à l'étang et au camping se fait par une passerelle en bois permettant de franchir une zone marécageuse (photo ci-contre).

Elle est bordée d'une végétation très dense où les roseaux se mêlent à une Apiacée abondante : le Torilis des champs (*Torilis arvensis* subsp. *arvensis*). On note aussi la Ronce à feuilles d'orme (*Rubus ulmifolius*), le Liseron des haies (*Convolvulus sepium*), le Souchet bai (*Cyperus badius*), le Rumex crépu (*Rumex crispus*), la Prêle très rameuse (*Equisetum ramosissimum*) et le Chiendent des champs (*Elytrigia campestris* subsp. *campestris*).



Torilis arvensis subsp. *arvensis*
(Torilis des champs)



Convolvulus sepium
(Liseron des haies)



Elytrigia campestris subsp. *campestris*
(Chiendent des champs)



Rubus ulmifolius
(Ronce à feuilles d'orme)



Cyperus badius
(Souchet bai)



Equisetum ramosissimum
(Prêle très rameuse)

Les premières pelouses au bord de l'étang

Une fois franchie la zone de la passerelle, nous arrivons sur un chemin bien matérialisé par des rondins verticaux et séparé de l'étang par des petites pelouses. Le Jonc piquant (*Juncus acutus*) et le Jonc maritime (*Juncus maritimus*) forment de grandes touffes sur la rive. Les roseaux sont présents sur toute la bordure. Ce paysage intéressant et paisible capte tout de suite notre attention.



Différentes vues sur la première partie de l'étang.

En haut à droite, on aperçoit le pont au-dessus du bras communiquant avec la mer.

Nous nous lançons dans une observation attentive de la flore sur cette première partie. On découvre des plants d'espèces plus ou moins halophiles, habituées des zones littorales : la Saladelle de Narbonne (*Limonium narbonense*), l'Inule faux-crithme (*Limbarda crithmoides*), l'Obione (*Halimione portulacoides*), le Plantain corne de cerf (*Plantago coronopus*) et l'Arroche couchée (*Atriplex prostrata*).



Phragmites australis
(Roseau commun)



Juncus acutus
(Jonc piquant)



Limonium narbonense
(Saladelle de Narbonne)



Limbarda crithmoides
(Inule faux-crithme)



Atriplex prostrata
(Arroche couchée)



Halimione portulacoides
(Obione)

Sur les pelouses, on remarque de nombreux plants presque tous fanés du Trèfle renversé (*Trifolium resupinatum*). Il est en compagnie d'une Romulée en fruits (*Romulea* sp.) dont il est difficile de déterminer l'espèce.



Trifolium resupinatum
(Trèfle renversé)

On trouve aussi l'Ail des vignes (*Allium vineale*), l'Euphorbe des moissons (*Euphorbia segetalis* subsp. *segetalis*), le Chardon à capitules denses (*Carduus pycnocephalus*), l'Urosperme de Daléchamp (*Urospermum dalechampii*), le Crépis à feuilles de pissenlit (*Crepis vesicaria* subsp. *taraxacifolia*), le Crépis à feuilles de capselle (*Crepis bursifolia*), le Laiteron rude (*Sonchus asper* subsp. *asper*), le Grand Plantain (*Plantago major* subsp. *major*), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), la Pariétaire de Judée (*Parietaria judaica*), la Carotte sauvage (*Daucus carota* subsp. *carota*), le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*), ainsi que quelques Poacées très fréquentes dont on ne donnera ici que le nom scientifique : *Anisantha sterilis*, *Avena barbata* subsp. *barbata*, *Dactylis glomerata* subsp. *glomerata*, *Lagurus ovatus* subsp. *ovatus* et *Lolium perenne*.

Quelques Peupliers noirs (*Populus nigra* subsp. *nigra*) sont aussi présents.



Allium vineale
(Ail des vignes)



Euphorbia segetalis subsp. *segetalis*
(Euphorbe des moissons)



Romulea sp.
(Romulée)

Sentier menant au Pas des Vaches

La suite du parcours nous amène progressivement vers un sentier de découverte qui permettra de traverser différents milieux en mosaïque. La transition entre le début du parcours que nous venons de décrire et le sentier de découverte lui-même prend la forme d'un chemin moins humide, plus en retrait, bordé d'arbustes, notamment le Prunellier (*Prunus spinosa*) et le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*). Pour les herbacées, on rencontre des espèces très courantes, aussi bien dans le Var que dans les Bouches-du-Rhône. Nous ne les décrivons pas ici, on se reportera à l'inventaire pour plus de précision. Parmi les plus originales, nous pouvons citer la Guimauve officinale (*Althaea officinalis*), qui n'est pas encore en fleur, l'Aristolochie clématite (*Aristolochia clematitis*) aux petites fleurs jaunâtres, la Vipérine faux-plantain (*Echium plantagineum*), la Knautie à feuilles entières (*Knautia integrifolia*), très

présente, la Gesse clymène (*Lathyrus clymenum*), la Gesse à larges feuilles (*Lathyrus latifolius*), la Gesse tubéreuse (*Lathyrus tuberosus*), la Badasse (*Lotus dorycnium*), le Compagnon blanc (*Silene latifolia*) ou encore la Vesce jaune (*Vicia lutea*) avec ses fruits très velus. Au rayon des Poacées, notons surtout le Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*) et la Grande Brize (*Briza maxima*).



Althaea officinalis
(Guimauve officinale)



Echium plantagineum
(Vipérine faux-plantain)



Lotus dorycnium
(Badasse)



Lathyrus tuberosus
(Gesse tubéreuse)



Aristolochia clematitis
(Aristolochie clématite)



Vicia lutea
(Vesce jaune)



Knautia integrifolia
(Knautie à feuilles entières)



Brachypodium phoenicoides
(Brachypode de Phénicie)



Briza maxima
(Grande Brize)

Sentier de découverte du Pas des Vaches : une mosaïque de milieux imbriqués

Ce sentier de découverte propose plusieurs panneaux explicatifs sur les différents milieux traversés. Il nécessite de faire un aller-retour, avec néanmoins une petite boucle à l'extrémité. Les milieux sont imbriqués, on passe de l'un à l'autre très rapidement sans zone de transition. On regroupera donc ici les espèces par milieux, sans tenir compte de l'ordre chronologique dans lequel nous les avons rencontrées.

Nous évoquerons en premier la **ripisylve** où le Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia* subsp. *angustifolia*) est dominant. On y trouve aussi l'Arbousier (*Arbutus unedo*) et des espèces naturalisées : le Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*), le Figuier (*Ficus carica*) et le Chèvrefeuille du Japon (*Lonicera japonica*).



Fraxinus angustifolia
(Frêne à feuilles étroites)

Ce sont évidemment des espèces sciaphiles (aimant l'ombre) que l'on rencontre ici.

Certaines sont courantes comme le Fragon (*Ruscus aculeatus*), le Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), le Faux millet (*Oloptum miliaceum*), la Doradille des ânes (*Asplenium onopteris*), la Coronille glauque (*Coronilla glauca*), le Gaillet gratteron (*Galium aparine*), le Lierre (*Hedera helix*), l'Orobanche du Lierre (*Orobanche hederæ*) ou l'Asperge sauvage (*Asparagus acutifolius*). D'autres sont moins fréquentes, comme l'Asperge maritime (*Asparagus maritimus*), haute et fine (voir photos plus loin), le Daphné lauréole (*Daphne laureola*) ou le Sénéçon erratique (*Senecio erraticus*), qui n'est pas encore fleuri.



Lonicera japonica
(Chèvrefeuille du Japon)

C'est en lisière de cette ripisylve que se trouve un observatoire d'où l'on a pu observer la lagune, avec la vasière et la roselière. Nous avons pu voir quelques rares oiseaux sur des îlots, comme un Cygne noir, et un rapace, non identifié, perché sur un arbre mort.



Vues prises de l'observatoire. A droite, un Cygne noir (*Cygnus atratus*).

Un peu plus loin, la prairie humide et les fourrés de Tamaris accueillent une végétation très particulière.

On peut observer deux espèces de Tamaris : le Tamaris de France (*Tamarix gallica*), commun sur le littoral méditerranéen, aux fleurs roses de 3 à 5 mm, et le Tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*), plus rare et localisé, aux fleurs plus claires, de 2 à 3 mm. Les tamaris possèdent un système racinaire adapté aux sols sableux et inondés.

La prairie humide est une zone de transition entre la frênaie et la lagune. C'est un milieu peu profond tendant à se combler naturellement : la surface d'eau libre est peu à peu envahie par des végétaux auxquels succèdent les frênes et les aulnes.



On traverse ces fourrés de Tamaris et cette prairie humide sur des passerelles en bois.

Ici poussent pêle-mêle des espèces inféodées aux milieux humides : le Roseau commun (*Phragmites australis*), la Laïche hérissée (*Carex hispida*), la Laïche cuivrée (*Carex otrubæ*), la Laïche pendante (*Carex pendula*), le Scirpe-jonc (*Scirpoides holoschoenus* subsp. *holoschoenus*), le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), le Jonc piquant (*Juncus acutus*), le Rumex aggloméré (*Rumex conglomeratus*), le Rumex crépu (*Rumex crispus*), l'Asperge maritime (*Asparagus maritimus*), l'Âche nodiflore (*Helosciadium nodiflorum*), le Dorycnium dressé (*Lotus rectus*), la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), l'Aster écaillé (*Symphotrichum squamatum*), ces deux dernières espèces non fleuries, le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*) et la Queue-de-lièvre (*Lagurus ovatus* subsp. *ovatus*).



Carex hispida
(Laïche hispide)



Carex pendula
(Laïche pendante)



Carex otrubae
(Laïche cuivrée)



Schoenus nigricans
(Choin noirâtre)



Scirpoides holoschoenus subsp. *holoschoenus*
(Scirpe-jonc)



Juncus acutus
(Jonc piquant)



Rumex conglomeratus
(Rumex aggloméré)



Rumex crispus
(Rumex crépu)



Asparagus maritimus
(Asperge maritime)



Lagurus ovatus
(Queue-de-lièvre)



Lotus rectus
(Dorycnium dressé)



Helosciadium nodiflorum
(Âche nodiflore)



Paspalum dilatatum
(Paspale dilaté)

De part et d'autre des fourrés de tamaris et de la prairie humide se trouvent **des pinèdes**. Celles-ci sont constituées de trois espèces de pins : le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), le Pin maritime (*Pinus pinaster*) et le Pin parasol (*Pinus pinea*). Le Chêne vert (*Quercus ilex*) et le Chêne liège (*Quercus suber*) complètent la strate arborée.

Des arbustes et arbrisseaux constituent la strate inférieure : le Laurier-tin (*Viburnum tinus*), le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), le Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*) et la Salsepareille (*Smilax aspera*). Le Lierre (*Hedera helix*) et la Garance voyageuse (*Rubia peregrina* subsp. *peregrina*) les accompagnent.



Pinus pinaster
(Pin maritime)



Quercus suber
(Chêne liège)

Enfin, sur ce sentier de découverte, on peut observer des zones relativement restreintes de **matorral à cistes**, formation méditerranéenne plus ouverte que le maquis apparaissant après une dégradation du couvert végétal, due le plus souvent aux cultures ou au pâturage, voire aux incendies.

Les trois espèces courantes de cistes sont présentes ici : le Ciste cotonneux (*Cistus albidus*), le Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*) et le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*).



Matorral à cistes

On retrouve ici une flore plus familière pour les botanistes des Bouches-du-Rhône : le Spartier (*Spartium junceum*), le Fenouil (*Foeniculum vulgare* subsp. *vulgare*), le Centranthe rouge (*Centranthus ruber*), la Centaurée rude (*Centaurea aspera* subsp. *aspera*), la Psoralée bitumineuse (*Bituminaria bituminosa*), la Campanule raiponce (*Campanula rapuncululus*), la Molène sinuée (*Verbascum sinuatum*), la Scabieuse maritime (*Scabiosa atropurpurea* subsp. *maritima*), l'Urosperme de Daléchamp (*Urospermum dalechampii*), la Picride fausse épervière (*Picris hieracioides*), le Panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), l'Euphorbe des moissons (*Euphorbia segetalis* subsp. *segetalis*), la Vipérine commune (*Echium vulgare*), la Vipérine faux-plantain (*Echium plantagineum*), le Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum* subsp. *perforatum*), la Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), la Tunique prolifère (*Petrorhagia prolifera*), le Trèfle à feuilles étroites (*Trifolium angustifolium*), le Trèfle champêtre (*Trifolium campestre*) et le Dactyle d'Espagne (*Dactylis glomerata* subsp. *hispanica*).



Hypochaeris radicata
(Porcelle enracinée)



Verbascum sinuatum (Molène sinuée)



Trifolium angustifolium
(Trèfle à feuilles étroites)

A la lisière de la première portion de forêt, nous avons pu observer une belle station de la Bugrane jaune (*Ononis natrix* subsp. *natrix*) avec des plants particulièrement volumineux.



Belle station d'*Ononis natrix* subsp. *natrix* (Bugrane jaune)

Une fin de parcours compliquée, le long des rues et en lisière de champs cultivés



Le sentier vers la D7.

Une fois revenus sur nos pas, comme il n'était pas possible de longer les étangs sur tout leur pourtour en raison de ponts impraticables, il nous a fallu rejoindre d'abord la D7 par un long sentier, au bord duquel nous avons pu observer la Pariétaire officinale (*Parietaria officinalis*), beaucoup moins courante dans notre région que la Pariétaire de Judée (*Parietaria judaica*).

Nous avons noté au passage quelques Poacées courantes et quelques arbustes (voir inventaire).



Parietaria officinalis
(Pariétaire officinale)

Le long de la D7, sous un soleil qui devenait brûlant, nous avons remarqué surtout le Paliure ou Épine du Christ (*Paliurus spina-christi*) et l'Oponce stricte (*Opuntia stricta*) en bordure d'habitations.



Paliurus spina-christi
(Paliure ou Épine du Christ)



Opuntia stricta
(Oponce stricte)

Nous avons ensuite coupé par un champ de Colza (*Brassica napus*) en fruits, sur les bords duquel nous avons noté de nombreux plants de l'Anthémis panachée (*Cladanthus mixtus*) en compagnie de la Vipérine faux-plantain (*Echium plantagineum*), décidément très présente dans les environs des étangs.

Bordure du champ de colza.



Cladanthus mixtus
(Anthémis panachée)



Echium plantagineum
(Vipérine faux-plantain)

Nous avons fini par rejoindre le Chemin des Étangs, qui nous a ramenés à notre point de départ, à savoir la Plage des Esclamandes. Il est constitué essentiellement par une roselière asséchée, le sol étant très sablonneux.

Les seules nouveautés notées sur cette fin de parcours sont le Lotier hirsute ou Bonjeanie (*Lotus hirsutus*) et le Lotier à feuilles étroites (*Lotus glaber*).



Le Chemin des Étangs avec sa roselière.



Lotus glaber
(Lotier à feuilles étroites)

Si la première partie était très agréable et intéressante, ce n'était pas le cas pour cet itinéraire de contournement, que ne nous pouvons que déconseiller aux lecteurs.

Comme lors de toutes nos sorties, nous avons photographié quelques insectes en pleine activité. Nous les présentons sous forme d'une galerie en pages suivantes.

Les insectes du jour



Melanargia galathea F et M
(Demi-deuil)



Melitaea didyma F
(Mélitée orangée)



Thymelicus acteon
(Hespérie du chiendent)



Pieris brassicae, Chenille
(Piéride du chou)



Pieris rapae
(Piéride de la rave)



Lachnaia paradoxa
(Lachnée paradoxale)



Phyllopertha horticola, in copula
(Hanneton des jardins)



Stenopterus ater F
(Sténoptère noir)



Stenopterus rufus, in copula
(Sténoptère roux)



Rhagonycha fulva
(Téléphore fauve)



Oedemera nobilis F
(Oedemère noble)



Pangonius haustellatus F
(de la famille des Tabanidae)



Anthaxia fulgurans
(Anthaxie fulgurante)



Bombus pascuorum
(Bourdon des champs)



Eurygaster testudinaria
(de la famille des Scutelleridae)



Taylorilygus apicalis
(Punaise à dos cassé)
avec des acariens rouges
(Trombididae)

Bonus : un oiseau...



Passer domesticus
(Moineau domestique)

et un lézard !



Podarcis muralis
(Lézard des murailles)

Texte et mise en page : Jean-Claude MÉRIC
Photos : Martine AÏTELLI et Jean-Claude MÉRIC